

*Question présentée par le député :*

*M. Patrick Dimier*

*Date de dépôt : 7 avril 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Pour ne pas être à la rue lors de changements de nom**

Les changements des noms de rues ne méritent-ils pas plus d'attention qu'une simple politique wokiste à la mode ? L'exemple de la place Galiffe est caractéristique de cette politique plus poussée par une volonté d'être « à la mode » que d'honorer celles et ceux qui ont œuvré pour le bien de la République.

Il y a une foulditude de rues dont le nom peut être changé sans qu'il s'agisse de porter atteinte à la mémoire de celles et ceux qui ont servi notre République, a fortiori s'il s'agit, comme c'est le cas ici, de remplacer un défenseur de l'identité genevoise par une personne n'ayant strictement aucune attache avec notre Cité !

Il est donc demandé au Conseil d'Etat de s'expliquer sur sa politique en matière de nomenclature des rues. Tout particulièrement d'expliquer pour quelles raisons il se permet de débaptiser des rues au profit d'illustres inconnus et inconnues.

Que le Conseil d'Etat soit remercié d'apporter aux citoyens l'éclairage qu'ils sont en droit d'attendre de l'Exécutif sur une question qui les concerne au premier chef.